

# LE NOUVEAU-BRUNSWICK ET LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

**Résumé du rapport périodique  
2013–2014**

**Engagement sur des progrès à long terme**

**PLAN D'ACTION  
DU NOUVEAU-BRUNSWICK SUR LES  
CHANGEMENTS  
CLIMATIQUES  
2014–2020**



## LE NOUVEAU-BRUNSWICK ET LES CHANGEMENT CLIMATIQUES

# Engagement sur des progrès à long terme

Les effets des changements climatiques nous concernent tous et posent d'importants défis pour nos collectivités, notre environnement naturel et notre économie.

En 2014, la province a renouvelé son Plan d'action sur les changements climatiques et elle a réaffirmé ses objectifs de réduction des gaz à effet de serre (GES) pour 2020 (10 % inférieurs aux niveaux de 1990) et 2050 (entre 75 % et 85 % inférieurs aux niveaux de 2001) ainsi que son engagement à améliorer la résilience induite par le climat. Le plan d'action actuel est une stratégie à long terme dont les objectifs ne pourront être atteints que par des mesures progressives et durables; la plupart sont décrites dans le plan, alors que d'autres nécessiteront de futurs engagements. Pour que les mesures que nous prenons aujourd'hui et demain aident le Nouveau-Brunswick à devenir:

**« ...une province qui est prête à faire face et à s'adapter aux effets des changements climatiques et qui a réduit ses émissions de GES tout en assurant la croissance économique. »**

— Énoncé de vision : Plan d'action sur les changements climatiques 2014–2020

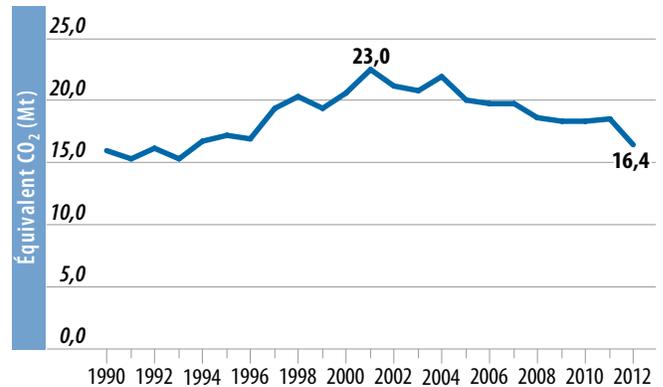
Pour sa part, le Nouveau-Brunswick a fait d'importants progrès dans la réduction des émissions de GES. De même, des progrès considérables ont été accomplis pour ce qui est de parvenir à une plus grande résilience aux effets des changements climatiques. Cependant, il reste encore beaucoup à faire si nous voulons atteindre nos objectifs et notre vision à long terme.

Le présent rapport souligne les progrès accomplis dans la réduction des émissions de GES et dans l'amélioration de notre résilience aux effets des changements climatiques pour la période de 2013–2014.

## Réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES)

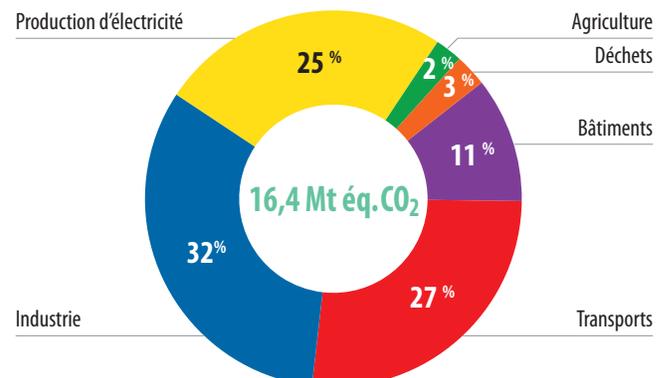
La figure 1 illustre les émissions de GES annuelles du Nouveau-Brunswick de 1990 à 2012, sur la base des plus récentes données disponibles issues du Rapport de l'inventaire national 2014 d'Environnement Canada. En 2012, les émissions de GES provenant de toutes les sources s'élevaient à 16,4 mégatonnes (Mt) d'équivalent de dioxyde de carbone (éq. CO<sub>2</sub>) soit 2,3 % du total canadien. Cependant, sur une base de nombre de tonnes par habitant, cela équivalait à une émission de 22 tonnes par habitant— la troisième émission la plus élevée au Canada. Au cours de cette période, les réductions des émissions ont été attribuées à l'efficacité énergétique et au passage à des carburants plus propres notamment dans le secteur des transports, de la gestion des déchets et de la production d'électricité. La figure 2 montre une répartition de ces émissions.

Figure 1 : Émissions annuelles de GES au Nouveau-Brunswick



Source : Rapport de l'inventaire national 2014, Environnement Canada

Figure 2 : Émissions de GES au Nouveau-Brunswick en 2012

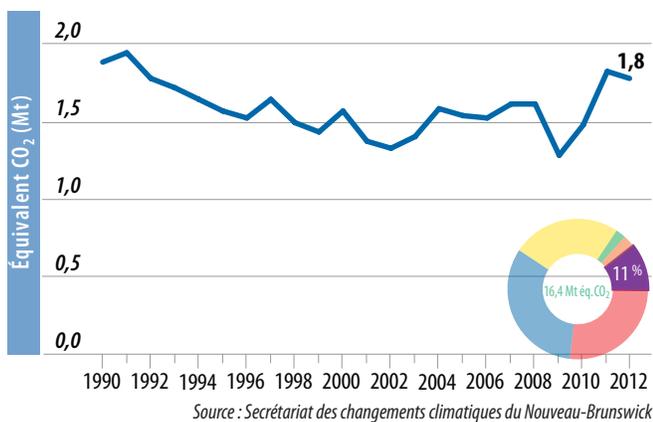


Source : Rapports de l'inventaire national 2014, Environnement Canada; Rapport du PEELT 2014, Secrétariat des changements climatiques du N.-B.

### Efficacité énergétique et énergie renouvelable — Bâtiments résidentiels et commerciaux

La figure 3 montre que le total des émissions pour le secteur des bâtiments commerciaux et résidentiels s'élevait à 1,8 Mt en 2012. Malgré des progrès rapides dans la réduction des émissions grâce à l'efficacité énergétique et à des programmes de conservation, les émissions de 2012 demeurent relativement inchangées par rapport aux niveaux de 1990. Cette situation est attribuable en grande partie à la croissance dans le secteur de la construction de nouveaux bâtiments commerciaux et résidentiels.

Figure 3 : Bâtiments commerciaux et résidentiels — Efficacité énergétique et énergie renouvelable



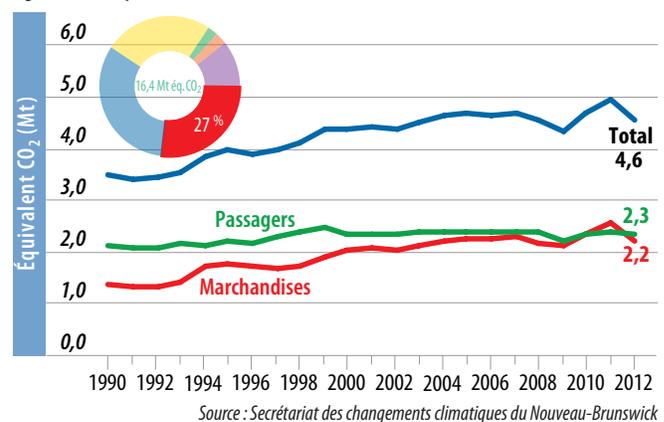
#### Aperçu des progrès en 2013–2014

- Dans le programme d'efficacité énergétique résidentielle, on a réduit les émissions de plus de 176 500 tonnes d'équivalent de dioxyde de carbone depuis le lancement de l'Agence de l'efficacité énergétique en 2007 et plus de 3 500 foyers ont participé au programme pendant cette période de progrès. Cela représente une économie de plus de 28 607 tonnes d'équivalent de dioxyde de carbone pendant cette période de progrès.
- Dans le programme d'efficacité énergétique commerciale, on a réduit les émissions de plus de 49 150 tonnes d'équivalent de dioxyde de carbone depuis 2007 et plus de 150 bâtiments ont participé au programme pendant cette période de progrès. Cela représente une économie de plus de 13 400 tonnes d'équivalent de dioxyde de carbone pendant cette période de progrès.
- Pour en savoir plus sur les programmes d'efficacité énergétique électrique commerciale et résidentielle, consultez l'adresse : <https://www.nbpower.com/fr/smart-habits>
- En août 2014, le *Plan directeur de l'énergie – Rapport d'étape final* a été publié par le ministère de l'Énergie et des Mines. Il fait état des progrès réalisés par rapport à quatre mesures liées aux progrès en matière d'efficacité énergétique et d'énergie renouvelable.

### Transports

La figure 4 ci-dessous montre les émissions de GES estimées qui proviennent du secteur des transports au Nouveau-Brunswick pour la période de 1990 à 2012. On peut constater que pour cette période, bien que le total des GES émis par les transports ait augmenté depuis 1990 de 35 %, les émissions ont plafonné pour ce qui est du transport de passagers. Le total des émissions provenant du secteur des transports s'élevait à 4,6 Mt en 2012, incluant le transport routier de passagers (2,4 Mt) et le transport routier de marchandises (2,2 Mt).

Figure 4 : Transports



#### Aperçu des progrès en 2013–2014

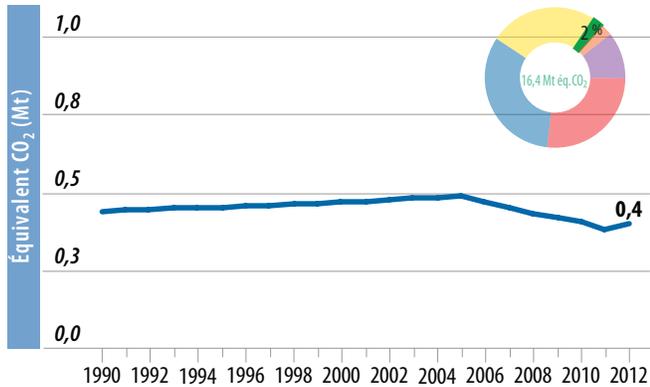
- La Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et les premiers ministres de l'Est du Canada (GNA-PMEC) se sont engagés en 2013, en vertu de la Résolution 38-2, à faire progresser davantage les systèmes de transports durables et l'utilisation de véhicules à carburant de remplacement – en s'engageant continuellement vis-à-vis d'initiatives régionales. Par la Résolution 38-2, ils s'engagent également à travailler pour atteindre un taux de pénétration de 5 % de la part de marché du parc de véhicules à carburant de remplacement d'ici 2020 et à faciliter la disponibilité des postes de ravitaillement pour soutenir l'utilisation de ces véhicules.
- Il y a environ 30 véhicules électriques rechargeables enregistrés au Nouveau-Brunswick, sans inclure les véhicules électriques hybrides (non rechargeables).
- En 2014, le Groupe consultatif sur les véhicules électriques du Nouveau-Brunswick a été constitué et chargé de faire progresser les ventes de véhicules électriques au Nouveau-Brunswick à l'appui de l'objectif sur les carburants de remplacement d'ici 2020 des GNA-PMEC.



## Agriculture

La figure 5 montre que les émissions provenant de l'agriculture, et principalement de la gestion du bétail, ont légèrement diminué depuis 2006 et qu'elles ont atteint 0,4 Mt en 2012, ce que l'on attribue à de meilleures pratiques de gestion du bétail.

Figure 5 : Agriculture



Source : Secrétariat des changements climatiques du Nouveau-Brunswick

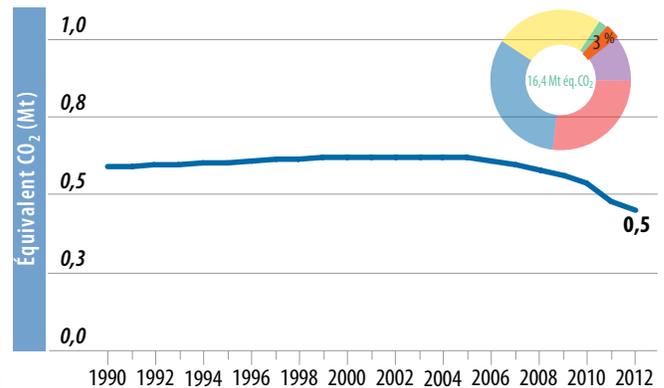
### Aperçu des progrès en 2013–2014

- Trois producteurs agricoles ont été financés par l'entremise de l'entente Canada–Nouveau-Brunswick Cultivons l'avenir afin d'apporter les améliorations en matière d'efficacité énergétique définies lors de la vérification énergétique effectuée dans leurs exploitations agricoles.
- On a constaté une augmentation des produits agroalimentaires locaux, des ventes et de la consommation de produits locaux, notamment une amélioration des marchés locaux et de la campagne « Achetez des produits locaux », ce qui permet de réduire le nombre de kilomètres-assiettes et le transport associés à la circulation des aliments.
- Plusieurs projets de recherche ont été financés grâce au Programme de facilitation de la recherche et d'innovation en agriculture de l'entente Canada–Nouveau-Brunswick Cultivons l'avenir. Ces projets incluaient l'évaluation du potentiel de la biomasse de trois variétés de cultures et l'utilisation réduite du pétrole dans le brûlage des champs de bleuets.
- On a continué à mettre en œuvre des plans environnementaux dans les fermes et des pratiques de gestion bénéfiques, notamment celles visant à atténuer les changements climatiques et à s'adapter à ces derniers.

## Gestion des déchets

La figure 6 montre que les émissions provenant des sites d'enfouissement régionaux ont diminué depuis 2005 et qu'elles ont atteint 0,45 Mt en 2012, ce que l'on attribue à la gestion des gaz d'enfouissement. Un nombre croissant de sites d'enfouissement au Nouveau-Brunswick captent le méthane créé par la décomposition des déchets organiques et le brûlent ou produisent de l'électricité à partir de celui-ci, ce qui réduit encore les émissions de GES.

Figure 6 : Gestion des déchets



Source : Secrétariat des changements climatiques du Nouveau-Brunswick

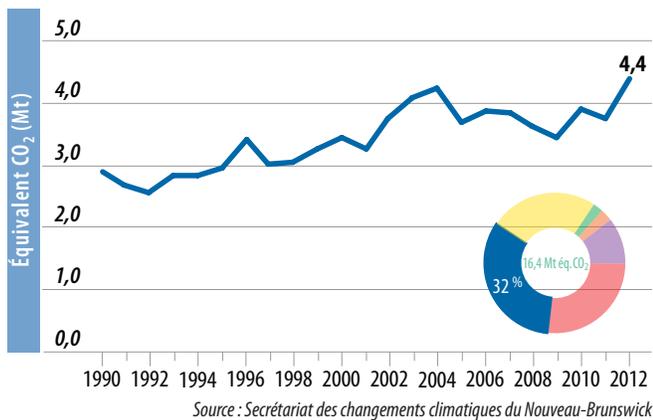
### Aperçu des progrès en 2013–2014

- Les programmes de responsabilité élargie des producteurs (REP) qui régissent la récupération de l'huile et du glycol ont été pleinement opérationnels au Nouveau-Brunswick.
- On a préparé un cadre et un plan de mise en œuvre pour un programme de gestion responsable des déchets d'emballage et de papier dans les provinces de l'Atlantique, en se basant sur les gouvernements du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard et de Terre-Neuve-et-Labrador et on s'est engagé à travailler de concert, dans le cadre de la première étape d'une initiative visant à examiner les programmes du Canada Atlantique concernant la gestion des déchets d'emballage et de papier et pour mettre en œuvre la responsabilité élargie des producteurs (REP).

## Industrie

La figure 7 ci-dessous montre l'estimation des émissions de GES provenant de l'industrie (notamment les émissions issues des procédés industriels) au Nouveau-Brunswick, pour la période de 1990 à 2012. Les émissions issues des grandes installations industrielles avaient diminué depuis le pic de 2004, mais elles ont recommencé à augmenter en 2012 pour atteindre 4,4 Mt. Les coûts plus élevés de l'énergie et les programmes d'efficacité offerts ont incité l'industrie à mettre en œuvre des mesures en matière d'efficacité énergétique et de changement de carburants, ce qui a amélioré l'intensité carbone de leur production, tout en permettant une croissance continue du secteur industriel.

Figure 7 : Industrie



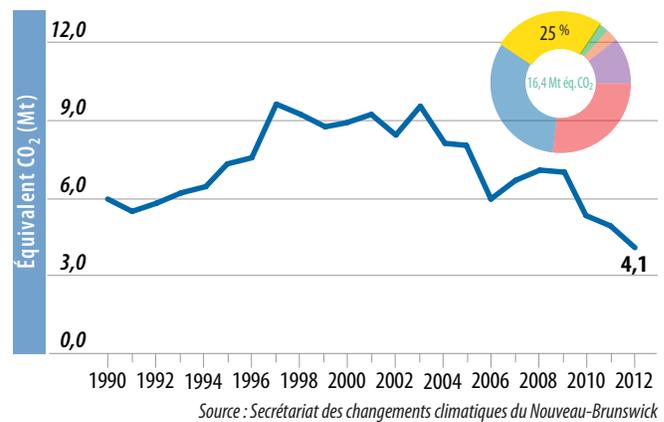
### Aperçu des progrès en 2013–2014

- Des réductions des émissions annuelles de 194 500 tonnes d'équivalent de dioxyde de carbone ont été atteintes par les participants aux programmes d'efficacité énergétique dans le secteur industriel.
- Le programme d'efficacité énergétique des grandes industries a apporté une aide à 39 projets dans de grandes installations industrielles.
- Le programme d'efficacité énergétique des petites et moyennes industries a apporté une aide à 22 installations.

## Production d'électricité

La figure 8 illustre les émissions provenant de la production d'électricité de 1990 à 2012. En 2012, les émissions de GES provenant de la production d'électricité s'élevaient à 4,1 Mt. Les émissions ont diminué depuis 2001 en raison de l'utilisation de sources d'énergie renouvelables comme le vent et la biomasse et grâce à la fermeture des centrales thermiques à combustibles fossiles à Grand Lake et Dalhousie. On prévoit d'autres réductions dans le cadre de la stratégie de réduction et de déplacement de la demande d'Énergie NB.

Figure 8 : Production d'électricité



### Aperçu des progrès en 2013–2014

- En 2012, Énergie NB a conclu un partenariat de 10 ans avec Siemens Canada pour intégrer la technologie de réseau intelligent à notre système électrique et bâtir le premier « internet de l'énergie » complètement intégré du Canada qui permettra des communications entre les clients et leur foyer, les centrales électriques et les réseaux de distribution.
- Achèvement du *Plan d'efficacité électrique dans le cadre du Plan directeur de l'énergie du Nouveau-Brunswick* et lancement du programme *Double économie* qui fait partie de la mise en œuvre du plan. Depuis son lancement en novembre 2013, les Néo-Brunswickois ont réduit leur consommation d'énergie électrique d'environ 2 670 MWh..



## Innovation et développement économique

Encourager la recherche et l'innovation dans le secteur des technologies et des processus à faibles émissions de carbone, et tirer profit des possibilités économiques offertes par la nouvelle économie émergente sobre en carbone.

### Aperçu des progrès en 2013–2014

- En 2014, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a contribué à hauteur de plus de 1,2 million de dollars à 34 projets relatifs à des approches environnementales, à l'économie d'énergie ou à la productivité. Cet investissement, une fois combiné aux autres sources, représente un investissement total de plus de 4,3 millions de dollars.
- Un nouveau modèle de développement économique, en cours de conception, permettra une plus grande flexibilité pour soutenir les solutions novatrices relatives aux enjeux environnementaux.
- Avec des investissements totalisant 60 millions de dollars sur une période de 5 ans, la Fondation de l'innovation du Nouveau-Brunswick (FINB) a été en mesure de lancer plusieurs nouveaux programmes de financement comme le Programme de chaires de recherche en innovation du Nouveau-Brunswick, le Programme de bourses d'études supérieures du Nouveau-Brunswick et le Fonds de bons d'innovation.

## Séquestration du carbone

Encourager l'élaboration de plans et de pratiques de gestion de l'utilisation des terres qui améliorent le stockage du carbone.

### Aperçu des progrès en 2013–2014

- Le ministère des Ressources naturelles a travaillé de concert avec le Comité national des puits forestiers pour mettre au point un modèle de flux de carbone qui déterminera l'empreinte carbone de la Couronne et il a fourni à l'équipe du Comité national des puits forestiers les modèles d'approvisionnement en bois du Nouveau-Brunswick afin de pouvoir concevoir un bon modèle de carbone pour le Nouveau-Brunswick qui permettra d'analyser des scénarios et d'examiner différentes options.
- La superficie du territoire consacrée aux zones naturelles protégées totale sur les terres de la Couronne a augmenté de 271 878 hectares en 2014.
- On estime qu'en 2012, le total des gaz à effet de serre séquestrés par le Nouveau-Brunswick s'élevait à 1 Mt.

## Améliorer la résilience aux effets des changements climatiques

Des progrès importants ont déjà été réalisés en vue d'une meilleure résilience aux changements climatiques. Plusieurs communautés du Nouveau-Brunswick ont mené des études d'évaluation de la vulnérabilité pour prévoir les inondations, l'érosion, la protection des eaux souterraines et l'élévation du niveau de la mer. La préparation aux urgences et aux effets environnementaux, de même que la planification de la résilience ont augmenté grâce aux outils, à l'orientation et aux meilleures mesures de prévoyance.

### Données et recherche en lien avec les effets des changements climatiques

Acquérir une meilleure connaissance des changements climatiques et de leurs effets, et ce, par la collecte de données, la surveillance et la recherche.

### Aperçu des progrès en 2013–2014

- Un travail sur le terrain et une coopération concernant une meilleure détection de la détérioration de la santé des forêts, des insectes et des maladies sont menés. Une stratégie d'intervention précoce sur la tordeuse des bourgeons de l'épinette a été établie pour tenter d'atténuer la gravité d'une infestation de tordeuses des bourgeons de l'épinette dans les forêts provinciales, en assurant une détection précoce des menaces potentielles pour la santé de la forêt.
- On a préparé des prévisions sur l'élévation du niveau de la mer mise à jour et sur les ondes de tempête pour les régions côtières du Nouveau-Brunswick, sur la base des plus récentes données provenant du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). Ces données représentent une composante clé de la planification de l'adaptation aux effets des changements climatiques pour les communautés côtières et les propriétaires d'infrastructures.
- Le gouvernement provincial a publié la *Stratégie de réduction des risques d'inondation du Nouveau-Brunswick* en mai 2014. Le premier objectif de cette stratégie est la détermination précise des dangers d'inondation : une meilleure capacité à repérer les endroits où les futures inondations risquent de se produire de telle sorte que l'on puisse prendre des mesures proactives, tant à l'échelle provinciale que locale, pour éviter toute exposition supplémentaire aux inondations et atténuer les risques d'inondation actuels. Cela comprendra l'intégration de futures considérations climatiques dans les efforts de cartographie des dangers des inondations.
- Le Nouveau-Brunswick a poursuivi sa collaboration avec les autres provinces atlantiques au sujet de l'adaptation aux effets des changements climatiques en participant à la deuxième phase de l'Initiative de collaboration pour l'adaptation régionale (ICAR) des provinces atlantiques. L'objectif de cette deuxième phase de l'ICAR est d'accroître la sensibilisation à l'adaptation, de renforcer la capacité à l'échelon régional et de s'appuyer sur l'élan et la sensibilisation initiés lors de la première phase de l'ICAR.

## Planification visant à assurer une croissance intelligente

*Promouvoir les principes de croissance intelligente dans la planification communautaire afin d'appuyer la mise en place de collectivités durables, saines et sobres en carbone.*

### Aperçu des progrès en 2013–2014

- Poursuite du travail avec les communautés et les promoteurs et prestation de renseignements et de séances de formation à l'intention de nombreux partenaires et intervenants, en partenariat avec la Société canadienne d'hypothèques et de logement, Efficacité NB et l'Association des administrateurs municipaux du Nouveau-Brunswick pour encourager la mise en œuvre du principe de design de communauté durable (DECOD) au niveau local.
- Présentation de l'atelier « Place and Health: Shaping the Built Environment of New Brunswick and Prince Edward Island », qui examine comment utiliser la conception pour bâtir des milieux plus sains qui s'adaptent aux effets des changements climatiques.
- Promotion du concept de la planification intégrée par rapport aux changements climatiques pour les projets, les examens et les groupes de travail.
- De concert avec l'Association des administrateurs municipaux, poursuite de l'administration d'un projet financé grâce au Fonds en fiducie pour l'environnement du Nouveau-Brunswick, qui fait la promotion de l'utilisation de concepts de conception axée sur la conservation dans l'aménagement de lotissements.

## Évaluations des risques et des possibilités

*Effectuer des évaluations visant à déterminer, à quantifier et à localiser les risques et les possibilités associés à un climat en évolution.*

### Aperçu des progrès en 2013–2014

- Un plan d'urgence régional a été mis au point. Il est conforme à la norme provinciale et appuie l'initiative gouvernementale d'améliorer la capacité de réponse aux urgences régionales.
- Les prévisions municipales de la cartographie des zones d'inondations ainsi que les avertissements ont été améliorés à l'aide du service de cartographie GeoNB de Service Nouveau-Brunswick (SNB) qui offre une meilleure sensibilisation aux situations et des alertes d'inondation pendant la surveillance du fleuve.
- Utilisation de la plateforme de GeoNB de SNB qui intègre les événements passés en guise de références pour créer des cartes d'inondation dans les régions vulnérables.
- Le gouvernement provincial a financé un certain nombre de projets au moyen du Fonds en fiducie pour l'environnement afin d'examiner les vulnérabilités aux effets des changements climatiques. Cette initiative incluait cinq communautés dans le comté de Charlotte, un travail avec la région de la Péninsule acadienne, un examen de la vulnérabilité du système de transport au Nouveau-Brunswick et l'étude de solutions d'infrastructures écologiques pour faire face aux effets potentiels des changements climatiques.

## Pleine intégration de l'adaptation

*S'assurer que l'adaptation aux changements climatiques est incorporée dans les décisions quotidiennes.*

### Aperçu des progrès en 2013–2014

- Une formation a eu lieu à Moncton en février 2014 à l'intention des praticiens de l'adaptation aux changements climatiques pour leur fournir les outils nécessaires afin de faciliter les discussions et, en fin de compte, la planification de l'adaptation dans les communautés du Nouveau-Brunswick.
- Des exposés ont été présentés au cours d'ateliers, de conférences, d'événements communautaires et de séances d'information pour accroître la sensibilisation au sujet de l'adaptation aux changements climatiques et présenter à l'auditoire les outils et l'information à sa disposition qui l'aideront dans ses efforts pour améliorer la résilience de la communauté.



## Le gouvernement donne l'exemple

Le gouvernement s'engage à faire preuve de leadership dans la réduction des GES provenant des activités du secteur public. La *Politique sur les bâtiments écologiques* et la *Politique sur les véhicules écologiques* sont des exemples de l'engagement de la province à donner l'exemple.

### Aperçu des progrès en 2013–2014

#### Approvisionnement sobre en carbone :

- Mise sur pied d'un comité de travail du personnel de l'approvisionnement stratégique pour aider à la conception et la mise en œuvre d'un approvisionnement écologique.
- Élaboration et communication des lignes directrices sur les réunions écologiques.
- Amélioration de la surveillance et de la production de rapports sur l'approvisionnement avec une composante verte ou environnementale. Le comité sur les installations a fait des progrès en ce qui concerne « l'inclusion et la considération du *Plan d'action sur les changements climatiques* du Nouveau-Brunswick » lors de la mise en place de nouvelles stratégies d'approvisionnement.

#### IPartenariats entre les administrations :

- Les changements climatiques ont été inclus à l'ordre du jour de la réunion annuelle du Conseil de la fédération 2014.

## Partenariats et rayonnement

Les partenariats et la collaboration ont été essentiels pour aborder la question de l'adaptation aux changements climatiques et de la réduction des émissions. Bon nombre de communautés, d'industries, d'entreprises, d'organismes sans but lucratif et de particuliers ont également contribué aux efforts déployés face aux changements climatiques.

### Aperçu des progrès en 2013–2014

- Avant la fin de l'année scolaire 2013–2014, le projet Gaïa (un organisme de bienfaisance enregistré) avait rassemblé un total de 16 % des étudiants néo-brunswickois, depuis sa fondation en 2009. Leurs projets basés sur le programme éducatif 2013–2014 comprenaient : des projets d'écoles élémentaires— une méthode scientifique permettant d'effectuer des vérifications sur la gestion des déchets à l'échelle d'une école; des projets d'écoles intermédiaires— axés sur des vérifications de l'énergie et de l'eau, et des projets d'écoles secondaires. Cette initiative englobait 56 projets qui rassemblaient 1 000 jeunes; 38 % furent réalisés dans des districts scolaires francophones, 62 % dans des districts scolaires anglophones, 59 % étaient des projets d'écoles secondaires, 11 % des projets d'écoles intermédiaires et 30 % des projets d'écoles élémentaires.
- Le centre d'énergie mobile du projet Gaïa 2013–2014 a rassemblé et offert des programmes à :
  - 17 visites scolaires (2 jours par visite, rassemblant 1 300 étudiants;
  - 35 % dans des écoles francophones, 65 % dans des écoles anglophones;
  - 18 % dans des écoles situées dans des régions Rurales, 82 % dans des écoles situées dans des petits centres urbains.

## Mesurer les progrès et produire des rapports sur ces derniers

Le fait de connaître la consommation d'énergie et les émissions de la province est important pour permettre de continuer à surveiller les progrès en matière d'émissions de GES et de futures réductions des émissions.

### Aperçu des progrès en 2013–2014

À compter de 2014, la province a commencé à utiliser le logiciel de modélisation du système de planification à long terme des énergies de substitution (LEAP) pour suivre et prévoir les résultats potentiels s'agissant des gaz à effet de serre des tendances actuelles relatives aux prévisions d'émissions de GES provenant de la mise en œuvre des mesures du plan d'action actuel.

# Aller de l'avant

Le Secrétariat des changements climatiques coordonne les activités permanentes du Comité interministériel provincial sur les changements climatiques (composé de la plupart des ministères et des organismes du gouvernement) et les engagements du gouvernement provincial liés au Plan d'action sur les changements climatiques. Ce travail va bien au-delà des frontières du gouvernement et il s'étend à un grand nombre de communautés, d'industries, d'entreprises, d'organisations non gouvernementales et de particuliers qui ont contribué aux efforts d'adaptation aux changements climatiques du Nouveau-Brunswick. Ce sont ces partenariats entre les ministères et les organisations non gouvernementales qui sont essentiels au succès du plan.

Pour en savoir plus sur les progrès du Nouveau-Brunswick, visitez le site : [www.gnb.ca/changementsclimatiques](http://www.gnb.ca/changementsclimatiques)



## Le Nouveau-Brunswick et les changement climatique Rapport du résumé périodique 2013–2014

Province du Nouveau-Brunswick  
CP 6000, Fredericton NB E3B 5H1

[www.gnb.ca](http://www.gnb.ca)

ISBN 978-1-4605-1184-8 (PDF : Française)  
ISBN 978-1-4605-1183-1 (PDF: English)

10507 | 2015.12